

Règlement graphique - Plan bis
WARLOY-BAILLON
1:7 000

LE PRÉSIDENT
A. BABAUT

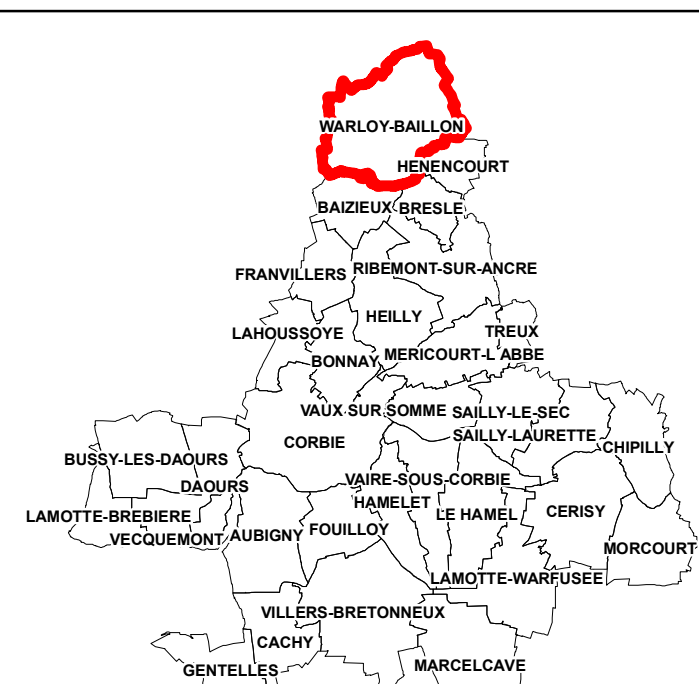


Réalisé le : 02/03/2020

ARRETE LE : 16/05/2019 PUIS LE : 10/10/2019
APPROUVE LE : 05/03/2020



Hauts-de-France (N°6) social 2430 du Chèvrolinet 5 rue des Mœllets 59286 Rosst-Warendin Tél. 03 27 97 35 30	Seine-Normandie Le Havre 186 Boulevard François 1er 76600 Le Havre Tél. 02 35 46 55 08	Grand Est Espace Sainte-Croix 6 Place Sainte-Croix 51000 Châlons-en-Champagne Tél. 02 26 64 05 01
Val-de-Loire Zone Topcart Rue des Petites Granges 49400 Saumur Tél. 02 41 51 98 39	Seine-Normandie Evreux Parc d'Activités Le Long Buisson 380 rue Clément Adair - Bât. 1 27930 Le Vieux-Évreux Tél. 02 32 32 99 12	

 Couloirs de bruit identifiés de part et d'autre des infrastructures terrestres classées voies bruyantes

 Secteur hors PPRI soumis à des prescriptions spéciales en raison du risque d'inondation au titre de l'article R151-34 du Code de l'Urbanisme

Zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Vallée de la Somme et ses affluents :

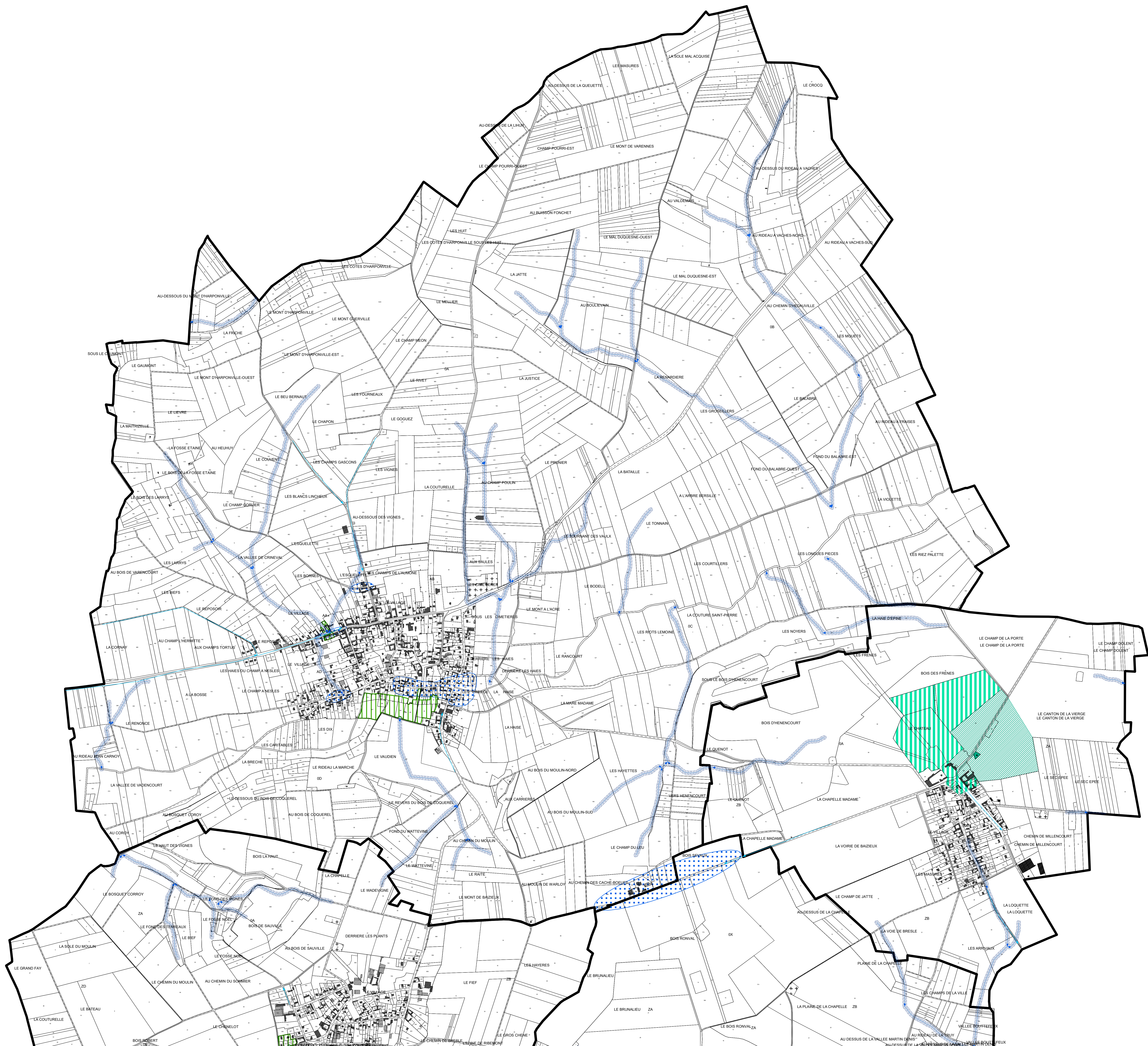
-  Zone inondable de type 1
 -  Zone inondable de type 2
 -  Zone inondable de type 3
 -  Zone inondable de type 4

Eaux pluviales :

-  Axes de ruissellement artificiels
-  Axes de ruissellement naturels (avec zones tampons de 5m et 10m)
-  Zone prioritaire pour la gestion de l'eau pluviale
-  Zone à risque pour la gestion de l'eau pluviale

Périmètres de protection des captages :

-  Péri-mètre de protection des captages immédiats
-  Péri-mètre de protection des captages rapprochés
- Péri-mètre de protection des captages éloignés



0 100 200 300 400 500 Mètres